

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1985)

Heft: 779

Artikel: Mazout : hausse "normale"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017702>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

comme les réacteurs à haute température et les sur-régénérateurs, l'avenir de l'énergie nucléaire pour le chauffage à distance, la sécurité absolue et totale des centrales nucléaires et des dépôts de déchets radioactifs.

Pour pouvoir entrer en conclave il faut, au préalable, avoir été lavé du péché qui consiste à prêter attention à la débâcle du nucléaire aux USA. Dans la circulaire qui annonce le déroulement des festivités, ce point est précisé dès l'abord. Inutile de dire que les orateurs ont été triés sur le volet et qu'il n'y a parmi eux que des nucléocrates purs et durs.

Pour le commun des mortels il n'y a guère de raison de ne pas tenir compte de toutes les informations et l'évidence est de plus en plus à la non-rentabilité de l'énergie nucléaire, particulièrement des systèmes dits avancés. Les déboires bien connus de la CEDRA dans sa recherche de dépôts plus ou moins définitifs ne permettent pas non plus aux non-convertis de partager la foi de M. Issler selon laquelle le stockage sûr des déchets radioactifs serait un atout pour l'énergie nucléaire (sic).

Le problème est plus difficile en ce qui concerne la sécurité des centrales. Manifestement, à la suite des malheurs de la centrale TMI-2 à Harrisburg, des études théoriques et expérimentales supplémentaires ont été faites sur ce qui se passerait en cas de fusion du cœur d'un réacteur, accident considéré comme un des plus graves qui puissent advenir en temps de paix. Ces études auraient mis en évidence que l'iode radioactif, qui est un produit de fission particulièrement dangereux, ne s'échapperait pas de la centrale sous forme gazeuse comme on avait pensé jusqu'ici, mais se combinerait à un autre produit de fission, le césum, et serait ainsi retenu à l'intérieur de la centrale ou de ce qui en restera.

L'EXPÉRIENCE ALLEMANDE

D'autre part des essais faits en Allemagne sur des modèles réduits de centrale avec des masses en

fusion non radioactives permettraient de conclure que le cœur du réacteur une fois fondu ne pénétrerait «que» de trois à quatre mètres dans le fondement en béton de la centrale. Comme ce fondement a, en général, une épaisseur de cinq à sept mètres, la supposition que la masse en fusion (dont le contenu radioactif est énorme) puisse pénétrer dans le sous-sol de la centrale est reléguée au rang des utopies. La conclusion de tout ceci est, je cite: «En cas d'accident provoquant la fusion du cœur du réacteur, des décès subits ne sont plus à craindre selon des connaissances sûres, les effets postérieurs sont réduits pratiquement à zéro.» Voilà. Il y a bien quelques remarques pour dire que ces conclusions ne sont strictement applicables qu'aux centrales allemandes. Mais leur extrapolation aux autres types de centrales ne fait guère de doute pour les convaincus.

Pourtant des doutes ont déjà été émis, en particu-

lier par l'American Physical Society. Encore ces Américains qui persistent à être critiques vis-à-vis de l'énergie nucléaire. Ils font remarquer, en particulier, que le déroulement d'un accident nucléaire dans une centrale dépend de manière sensible du type de centrale et même de détails d'exécution — et que par suite aucune généralisation n'est possible à ce stade. On est de plus en plus surpris de la soudaine découverte de phénomènes «nouveaux» qui iraient tous dans le sens d'une sécurité accrue.

Que l'iode puisse se combiner au césum n'est certainement pas une révélation inattendue de la chimie de pointe et l'on est en droit de s'étonner que personne n'y ait songé avant. Et combien reste-t-il de phénomènes auxquels personne n'a encore pensé qui pourraient se produire lors d'un accident grave dans une centrale nucléaire?

P. L.

MAZOUT

Hausse «normale»

A l'orée de l'été, on en parle peu, mais les chiffres sont là: ces dernières semaines, le prix du mazout a littéralement explosé, crevant même les plafonds de la crise pétrolière de 1973. Dans les milieux spécialisés, on se répand en lamentations sur les rigueurs de l'hiver et sur le cours (élevé) du dollar... Que pèsent ces facteurs-là à la hausse, quand par ailleurs il y a abondance de brut sur les marchés mondiaux et que les pays producteurs en sont plutôt à modérer leur appétit? Mystère.

Certains conseillers nationaux, emmenés par le Tessinois Carrobio, ont malgré tout interpellé le Conseil fédéral sur le sujet, histoire de vérifier qu'il suivait bien la question; histoire surtout de lui demander s'il n'y avait pas lieu de prendre des initiatives, lancer un appel aux importateurs pour qu'ils pratiquent des prix plus «normaux» ou même autoriser les revendeurs suisses à utiliser les

réserves constituées en vertu des dispositions légales, une mesure transitoire qui pourrait calmer les prix et combattre la spéculation.

Résultat des courses? Selon Berne, tout va bien dans le secteur: la rigueur de l'hiver, le cours du dollar, etc., ont bien en effet influencé le prix du mazout et cela se répercute «malheureusement» sur les décomptes de chauffage des locataires; mais le phénomène est passager. Et du reste, il n'y a rien là que de très normal: pas question donc d'interpeller les importateurs; pas question non plus d'utiliser les réserves. Avec, en prime, les deux sains principes qui apaiseront les angoisses des consommateurs: «d'une part la Commission des cartels a constaté à diverses reprises le bon fonctionnement du jeu concurrentiel à l'intérieur de cette branche (importateurs de mazout, Réd.), ce qui permet de laisser sans autre au marché le soin de fixer les prix» et d'autre part «dans le domaine des prix, la loi repose sur le principe que les mécanismes du marché suffisent à maîtriser les fluctuations et que dès lors l'intervention de l'Etat ne se justifie pas». Que veut le peuple?